

CADET Maurice né le 26 mai 1920 à Paris (XIX<sup>e</sup> arr.), fusillé le 24 novembre 1942 au Mont-Valérien.

Il travaillait en février 1942 en qualité de tourneur outilleur aux Éts Matra à La Courneuve. En juillet 1942, Eugène Dion dit Gégène, un ex-collègue de travail, lui proposa d'entrer dans les FTP ; il accepta. Il fut présenté à Roland, responsable militaire, et à Leclerc, responsable du matériel ; Maurice Cadet devint Chauvy.

Il participa à toute une série d'actions. Le 18 juillet, deux bouteilles incendiaires furent lancées contre un bureau de placement allemand 58 rue Clisson (XIII<sup>e</sup> arr.), causant des dégâts minimes, mais un échange de coups de feu eut lieu avec un gardien de la paix qui fut tué. Le 1<sup>er</sup> août armé d'une mitraillette et d'un pistolet, il assura la protection de la manifestation de ménagères rue Daguerre (XIV<sup>e</sup> arr.). Le 7 août il prit la parole devant l'entrée des usines Gnome et Rhône (XIII<sup>e</sup> arr.). Le 27 août il était place Balard devant les usines Citroën.

Le 1<sup>er</sup> septembre, une opération était programmée contre un bureau de placement situé au 8 rue de la Procession (X<sup>e</sup> arr.). Marc Lainé dit Hervieux était chargé de lancer une grenade ; en soirée Maurice Cadet alla reconnaître les lieux. Le groupe se retrouva le lendemain rue Vigée-Lebrun près de la rue de Vaugirard. Marc Lainé alla seul lancer une grenade défensive à l'intérieur des locaux, puis rejoignit ses camarades.

Enfin le 20 septembre vers 13 h 30, une grenade explosa devant la porte d'entrée de l'Hôtel Chicago 99 rue de Rome (XVII<sup>e</sup> arr.) occupé par l'armée allemande. Deux hommes prirent la fuite. Un gardien de la paix en civil qui n'était pas en service et un cinéaste rattrapèrent et maîtrisèrent Maurice Cadet sur le boulevard des Batignolles. Mohamed Lakdar-Toumi qui l'accompagnait réussit à s'enfuir.

Transféré à la Brigade spéciale n° 2 à la préfecture de police, il y fut interrogé. Il était inconnu des Renseignements généraux, mais il reconnut sa participation et son rôle dans les différentes actions menées par les FTPF depuis juillet jusqu'à son arrestation ; il déclara qu'il devait être nommé commissaire militaire. Il donna les signalements de quatre membres de l'organisation.

Jugé le 13 novembre 1942 par le tribunal du *Gross Paris*, il fut condamné à mort pour activités de franc-tireur. Il fut passé par les armes le 24 novembre 1942 en même temps que son frère Jean, Marcel Lainé, Eugène Dion et Gaston Père.

Son inhumation eut lieu au cimetière d'Ivry-sur-Seine (Seine, Val-de-Marne).

Après la Libération, Maurice Cadet fut homologué capitaine FFI à titre posthume, et homologué FFI et Interné résistant.

Une plaque commémorative avec une date d'exécution erronée était scellée rue de La Villette : « Ici sont nés Maurice et Jean Cadet Héros de la Résistance fusillés par les Allemands le 24 novembre 1942. »